



Conseil de Groupement du GIS Littoral Basque

Vendredi 2 octobre 2015 à Bayonne

Compte-rendu

Présents :

- Francisco ALONSO ABADA, Director General Obras Hydraulicas, Diputación Foral de Gipuzkoa
- Marie-Christine ARAGON, Conseillère départementale des Pyrénées Atlantiques
- Maïder AROSTEGUY, Conseillère départementale des Pyrénées Atlantiques
- Iñaki BAÑARES, Departamento medio ambiente y ordenación del territorio, Diputación Foral de Gipuzkoa
- Marc BERARD, Délégué communautaire Agglomération Côte Basque Adour
- Axelle FRONZES, Direction Eau et Littoral, Agglomération Côte Basque Adour
- Francis GAVILAN, Conseil Communautaire Agglomération Sud Pays Basque
- Bernard GOURGAND, Direction de l'Environnement, CD 64
- Caroline HUVETEAU, Responsable du service milieux et risques naturels, Agglomération Sud Pays Basque
- Jeanne IDIARTEGARAY-PUYOU, Conseil Communautaire Agglomération Sud Pays Basque
- Philippe JUSAN, Conseiller départemental des Pyrénées Atlantiques
- Guy LAFITE, Vice-président Agglomération Côte Basque Adour
- Mathilde LARQUIER, Service Milieux Naturels – Pôle Environnement, Agglomération Sud Pays Basque
- Albert LARROUSSET, Vice-président de l'Agglomération Sud Pays Basque
- Caroline LUMMERT, GIS Littoral Basque
- Julien MADER, AZTI
- Cyril MALLET, BRGM
- Lionel MARTINEZ, Direction de l'Environnement, CD 64
- Delphine MATOU, Développement économique, Agglomération Côte Basque Adour
- Pauline MERET, chargée de mission transfrontalier, Agglomération Côte Basque Adour
- Pantxika OTHEGUY, Rivages Pro Tech

- Henri PELLIZZARO, Direction de l'Environnement, CD 64
- Caroline SARRADE, Mission développement durable, Agglomération Côte Basque Adour

Excusés :

- Stéphane ABADIE, UPPA
- Emmanuel ALZURI, Vice-président de l'Agglomération Côte Basque Adour
- Jean-Daniel BALADES, consultant
- Alexandra COLIN, Responsable Pôle Environnement, Agglomération Sud Pays Basque
- Manuel DE LARA, Vice-président de l'Agglomération Sud Pays Basque
- Clémence FOULQUIER, CASAGEC
- Florence LASERRE DAVID, Conseillère départementale des Pyrénées Atlantiques
- Mathilde MONPERRUS, UPPA
- Henri PELLIZARRO, Direction de l'Environnement, CD 64
- Cathy TRUFFERT, BRGM
- Jacques VEUNAC, Vice-président Agglomération Côte Basque Adour
- Thierry WINTER, BRGM

Objet de la réunion :

Le Conseil de Groupement s'est réuni afin d'échanger sur les points indiqués dans l'ordre du jour suivant (diaporama en pièce jointe) :

- Actualisation du règlement intérieur : passation de la mission d'animation
- Plateforme de données mutualisées
 - Livraison et test des fonctionnalités
 - Mise en place du système partage et de mise à disposition des données
 - Rédaction d'une convention d'utilisation de la plateforme du GIS LB
- État d'avancement sur les projets de recherche en cours :
 - qualité des eaux de baignade : T-90, Bac Trac
 - évolution du trait de côte : MAREA (érosion, submersion, perception du risque)
- Constitution du comité scientifique du GIS Littoral Basque : propositions
- Renouvellement de la présidence
- Plan de communication du GIS Littoral Basque (traductions, plaquettes...)

Les échanges qui ont suivi cette présentation sont synthétisés ci-après :

Actualisation du règlement intérieur

Marie-Christine ARAGON (Présidente) remercie chacun de s'être déplacé et ouvre la séance avec le point « actualisation du règlement intérieur ». L'objectif est de formaliser la passation de la mission d'animation du secrétariat technique du Département des Pyrénées Atlantiques à la coordinatrice scientifique du GIS Littoral Basque.

Adopté à l'unanimité.

Plateforme de données mutualisées

Caroline Lummert (GIS LB) informe que la plateforme de données mutualisées a été livrée fin septembre. Des tests sont en cours pour évaluer les améliorations techniques commandées avant de clôturer la prestation.

Une convention d'utilisation de la plateforme de données mutualisées du GIS Littoral Basque est en cours de rédaction. Elle sera transmise à l'ensemble des membres à la mi-novembre.

Les partenaires s'engagent à faire des retours pour la fin novembre.

Cette convention sera signée lors du futur Conseil de Groupement qui aura lieu début décembre.

La création des comptes et l'attribution des codes d'accès seront efficientes d'ici décembre 2015.

État d'avancement sur les projets de recherche en cours :

BAC TRAC

(Identification des sources de pollutions fécales)

Caroline Lummert informe que les Laboratoires des Pyrénées et des Landes ont confirmé qu'ils porteraient le projet. Le découpage financier retenu est 35% d'autofinancement et 65% de subventions publiques.

L'Agence de l'Eau a confirmé sa volonté de participer au projet.

Le plan de financement est finalisé. Les démarches administratives permettant d'évaluer le taux de participation de l'Agence de l'Eau sont en cours.

Les partenaires se sont accordés pour que les Laboratoires des Pyrénées et des Landes puissent engager les demandes de financements en novembre.

Bernard Gourgand (Département) précise qu'il est difficile d'aller chercher des financements européens pour ce projet car les règles administratives liées à la libre concurrence sont très complexes.

Caroline Sarrade (ACBA) indique que ce projet a pour but d'identifier les sources de pollutions fécales afin de prioriser les types d'investissement à réaliser : travaux sur les réseaux assainissement, actions sur les cours d'eau, sur les activités agricoles...

Albert Larrousset (ASPB) précise que les précédentes études réalisées avaient pu mettre en avant que les pollutions fécales ne provenaient pas uniquement des STEP. Des travaux ayant déjà été réalisés, il faut maintenant agir à l'échelle des bassins versants.

Cyril MALLET (BRGM) demande si les eaux souterraines seront étudiées dans ce projet sachant que les eaux infiltrées impactent les réserves des nappes phréatiques.

Caroline SARRADE indique que cette option n'a pas été étudiée, elle risque de plus d'augmenter significativement le budget. Néanmoins, elle précise que l'idée est à retenir pour avoir une approche globale de la problématique.

Marc Bérard demande s'il est possible de mettre en corrélation les résultats d'analyse du projet Bac Trac avec les opérations menées dans le cadre du Contrat de Bassin de l'Uhabia.

Albert Larrousset approuve et confirme que cela sera fait.

Marie-Christine Aragon informe que ce principe de mutualisation est l'objet même de la création du GIS Littoral Basque.

T90 – bactéries viables non cultivables

(Amélioration des méthodes d'analyses rapides GenSpot)

Pantxika Othéguy (Rivages Pro Tech) précise que ce projet a pour objectif de mener des études permettant d'appréhender le temps de survie des bactéries dans le milieu. Ces études supplémentaires, conciliées aux résultats des analyses rapides, apporteraient une connaissance supplémentaire optimisant le temps d'ouverture des plages à la baignade.

Des réunions de travail communes avec les agglomérations et un plan de financement sont prévus d'ici la fin de l'année 2015.

MAREA

(Prévision des submersions marines, modélisations des dynamiques sédimentaires et culture du risque)

5 objectifs :

1. Disposer d'une base de données statistiques et d'éléments historiques pour comparer les caractéristiques des tempêtes actuelles (hauteurs d'eau et impacts) avec celle des tempêtes passées afin de caractériser les évènements extrêmes ;
2. Mutualiser et développer des systèmes d'observation performants du littoral Basque pour optimiser la protection des biens et de personnes tout en réduisant les dépenses publiques. Cet objectif permettra d'élaborer des indicateurs d'alertes pour les sites pilotes Espagnols ;

- 
3. Prédire les risques de submersions marines à l'échelle d'une plage pour une gestion de crise efficace et réactive ;
 4. Réaliser un état zéro des connaissances sur les dynamiques sédimentaires le long de la côte basque et formaliser des préconisations pour une gestion durable et opérationnelle des stocks sédimentaires ;
 5. Initier une culture du risque auprès de la population et prendre en compte les conseils d'experts pour une mise en œuvre optimale d'outils tels que les stratégies locales de gestion du trait de côte.

Marc Bérard (ACBA) pose la question du maintien des stocks sédimentaires grâce à l'immersion de récifs artificiels.

Cyril Mallet explique que ce type de démarche est assez peu étudié, il faudrait réaliser un benchmark et compiler les REX de ces techniques. Dans tous les cas, il est nécessaire d'appréhender le marnage, l'hydrodynamisme et les dynamiques sédimentaires de la zone avant de pouvoir conclure si ce type de procédés est efficace, ce qui le rend par définition assez coûteux. Il évoque l'exemple d'une étude de faisabilité réalisée à Lacanau pour immerger un récif artificiel en collaboration avec le Casagec. Les résultats ont mis en avant que les coûts de réalisation trop importants.

Guy Lafite (ACBA) propose qu'un bilan de ces nouvelles technologies soit réalisé dans le cadre de MAREA.

Cyril Mallet informe que cela n'avait pas été pris en compte dans le contenu scientifique du projet MAREA mais que cela pourrait-être envisagé dans le cadre des stratégies de gestion du trait de côte porté par les agglomérations. De plus, cela pourrait aboutir à l'élaboration d'un catalogue mettant en avant ce qui fonctionne ou non sur la côte basque au niveau des méthodes de gestion « dures » et « douces ».

Albert Larrousset précise que la connaissance des dynamiques des cellules hydrosédimentaires le long de la côte basque est une priorité.

Maïder Arostéguy (Département) demande quels seront les outils prévus dans le cadre des stratégies.

Albert Larrousset explique qu'en plus de la définition d'un aléa érosion de référence (BRGM) et des consultations publiques, trois scénarios sont envisagés :

- La protection à tout prix (travaux de confortement à réaliser et entretien des ouvrages)
- Laisser à la mer ce qui est voué à disparaître
- Prévoir des actions d'aménagement afin de redéfinir les usages des lieux où le trait de côte recule

Marc Bérard met en perspective que les stratégies prévoient de comparer les coûts et les avantages socio-économiques entre les scénarios de maintien du trait de côte et du repli stratégique.

Philippe Gaudin (UPPA) suggère de monter des projets interdisciplinaires avec des compétences transversales pour étudier ce type de problématiques afin ne pas avoir d'actions fragmentées.

Albert Larrousset indique que c'est l'ambition des stratégies réalisées conjointement avec le GIP Littoral Aquitaine et le BRGM.

Caroline Lummert précise qu'une partie sociologique « culture et perception du risques » est prévue dans le projet MAREA en plus des consultations du public dans le cadre des stratégies locales de gestion du trait de côte. Ces deux projets agissent sur des échelles temporelles différentes et complémentaires.

Julien Mader (AZTI) informe que le projet MAREA vise à mieux gérer les processus d'alerte sur le court terme et que cela servira d'appui pour que les stratégies de gestion du trait de côte qui ont une approche transversale sur le moyen et long terme.

Constitution du comité scientifique du GIS Littoral Basque

Caroline Lummert propose à l'assemblée de constituer un comité regroupant 8 personnes aux profils complémentaires et correspondant aux thématiques que l'on retrouve dans les projets du GIS :

- 6 chercheurs
 - Bactériologie
 - Chimie
 - Océanographie
 - gouvernance et gestion du risque
 - climatologie
 - géomorphologie
- 2 représentants en :
 - Innovation et transfert de technologie (valorisation économique)
 - Mise en opérationnalité, gestion
- + venue ponctuelle d'experts en fonction des besoins

Phillippe Gaudin propose d'intégrer plus de personnes, notamment les scientifiques du GIS Littoral Basque.

Caroline Sarrade informe que cette proposition a été calculée en fonction d'un budget limité visant à faire venir des personnes de l'extérieur. L'objectif serait de réunir une à deux fois par ans ces personnes afin qu'elles suivent et conseillent la mise en place de projets au sein du GIS. Elle explique que ce comité scientifique a été défini de manière à apporter un avis complémentaire et un regard extérieur sur les travaux du GIS.

Philippe Gaudin précise que ce groupe correspond plus à un comité d'experts. Par définition, un comité scientifique serait constitué de chercheurs venant de l'extérieur mais également de chercheurs de l'UPPA et du GIS Littoral Basque.

Caroline Lummert indique que cela avait été décidé précédemment lors de la formalisation du règlement interne signé par les membres du GIS.

Guy Lafite trouve qu'il serait en effet pertinent que les chercheurs de l'UPPA puissent intégrer le comité scientifique du GIS.

Pantxika Othéguy propose de monter un comité scientifique interne au GIS et un comité scientifique externe.

Bernad Gourgand explique qu'il est aussi nécessaire d'avoir une connexion avec le monde scientifique national et international afin de faire rayonner les travaux du GIS et d'asseoir sa notoriété.

Caroline Lummert propose d'organiser une réunion de travail à ce sujet afin de définir une proposition qui fasse consensus pour actualiser le règlement interne. Cette dernière sera soumise au vote lors du futur conseil de groupement. Les membres de la réunion approuvent.

Renouvellement de la présidence

Marie-Christine propose de passer au vote afin d'élire la nouvelle présidence.

Albert Larrousset est le seul candidat à se présenter.

Il est élu à l'unanimité.

Marie-Christine Aragon (CD 64) annonce l'élection d'Albert Larrousset. Elle remercie tous les membres du GIS pour leur travail et les encourage à poursuivre les collaborations engagées en mutualisant les efforts et les compétences de chacun.

Elle souligne l'importance de maintenir les liens en créant des espaces de travail communs et en construisant des projets collectifs. Le GIS offre un cadre inédit permettant aux pouvoirs publics transfrontaliers de faire face à des problématiques littorales communes. C'est un atout pour le territoire qu'il faut mettre en avant.

Elle remercie Albert Larrousset et lui laisse la parole en lui souhaitant de belles réussites pour les projets du GIS.

Lors de son discours d'introduction, Albert Larrousset (Président) remercie Marie-Christine Aragon pour avoir permis l'installation de GIS avec le soutien de Caroline Sarrade. Il remercie également l'ensemble des membres du GIS et les félicite pour les efforts engagés depuis maintenant deux ans. D'autre part, il informe que l'installation de la mission d'animation permettra d'organiser des réunions de travail communes pour que de nouveaux projets opérationnels voient le jour.

Plan de communication du GIS Littoral Basque (traductions, plaquettes...)

Charte graphique

Une charte graphique ainsi qu'un logos du GIS seront créés. Ces nouveaux éléments de communication seront retranscrits sur la plateforme du GIS afin d'organiser la communication des projets au travers de cette dernière.

Des plaquettes informatives à destination des élus et des fiches thématiques par projet seront rédigées. Elles seront également diffusées aux partenaires et aux structures extérieures potentiellement intéressées par les projets du GIS.

Moyens de traduction

Caroline Lummert propose qu'une traduction simultanée soit organisée à chaque conseil de groupement. La prise en charge budgétaire sera tournante et annuelle (entre l'ACBA, l'ASPB, la Diputacion Foral de Gipuzkoa et le Département). Les membres de la réunion approuvent.

Les documents officiels seront traduits en Castillan.

Conclusions – calendrier

- La passation de la mission d'animation du secrétariat techniques du Département des Pyrénées Atlantiques à la coordinatrice scientifique du GIS Littoral Basque est adoptée à l'unanimité.
- Une convention d'utilisation de la plateforme de données mutualisées du GIS Littoral Basque sera transmise à l'ensemble des membres à la mi-novembre. Les partenaires s'engagent à faire des retours pour la fin novembre. Cette convention sera validée lors du futur Conseil de Groupement qui aura lieu début décembre.
- La création des comptes et l'attribution des codes d'accès seront efficientes d'ici décembre 2015.
- Bac Trac : plan d'actions et de financements finalisés. En attente de retours de la part de l'Agence de l'Eau afin de lancer officiellement les demandes de subventions.
- T90 – VNC : des réunions de travail communes avec les agglomérations et un plan de financement sont prévus d'ici la fin de l'année.
- MAREA : plan d'actions et de financements finalisés. Dépôt du dossier de candidature de l'appel à projet POCTEFA avant le 10 novembre.
- Comité scientifique : réunion de travail commune afin de définir une proposition qui fasse consensus pour actualiser le règlement interne. Cette dernière sera soumise au votre lors du futur conseil de groupement.
- Une charte graphique ainsi qu'un logos du GIS seront créés.
- Des plaquettes informatives expliquant les missions et les projets du GIS seront rédigées.
- Une traduction simultanée sera mise en place pour les Conseils de Groupement.
- Les documents officiels seront traduits en Castillan.
- **Ordre du jour du futur conseil de groupement :**
 - Validation de la convention d'utilisation de la plateforme
 - Composition du comité scientifique : actualisation du règlement interne
 - Dépôt du dossier de candidature MAREA (POCTEFA) et état d'avancement
 - Point sur les subventions du projet BAC TRAC
 - Point sur le projet T90